

Etudes d'impact sur l'environnement étape 2 (RIE 2)

Quartier de l'Adret Pont-Rouge, Lancy – Réalisation des lots A et B+C, puis des lots D+E et L13

MO : Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC)

Lieu : Genève, commune de Lancy

Contact : M. Lionel Bionda, 022 322 20 70

Période : 2015 - 2017

Description du projet

Le quartier de l'Adret est situé sur la commune de Lancy à proximité de la gare Lancy Pont-Rouge, au cœur de la zone de développement Praille-Acacia-Vernet. 15 bâtiments de logements sont projetés, ainsi que deux parkings souterrains.

Les lots A et B+C, ainsi que les lots D+E et L13 du quartier de l'Adret ont pour vocation d'accueillir environ 600 logements permettant une mixité sociale (logements pour étudiants, pour personnes âgées, habitation mixte, habitation bon marché, PPE). La zone étant en profonde mutation, une coordination étroite a dû être assurée entre les différents intervenants et autres projets : chantier CEVA, projets CFF immobilier, projets FPLC, place de la gare, etc.

Prestations réalisées

Réalisation des études d'impact sur l'environnement étape 2 (RIE 2) devant accompagner les demandes d'autorisation de construire des lots A et B+C, puis des lots D+E et L13 du quartier de l'Adret.

Evaluation des impacts pour les différents domaines de l'environnement du projet dès sa genèse jusqu'à son dépôt en autorisation de construire.

Etablissement du rapport d'impact sur l'environnement en collaboration étroite avec les bureaux d'architectes lauréats, les ingénieurs civils, les géotechniciens, les ingénieurs trafic, les acousticiens et les paysagistes.

Prise en charge de l'ensemble des prestations par B+C à l'exception du domaine des vibrations réalisés en sous-traitance par le bureau Résonance Ingénieurs-Conseils SA et de l'étude OPAM, réalisée par le bureau Inexis Sàrl.

Evaluation des impacts par domaine avec accent particulier sur :

- Air : nuisances atmosphériques dues au trafic routier dans le périmètre d'influence, ainsi que lié au parking souterrain.
- Bruit : évaluations pour les émissions liées au trafic routier et les immissions qui en découlent aux façades des bâtiments avoisinants (selon annexe 3 OPB), en particulier l'article 9 OPB « utilisation accrue des voies de communication », la construction dans un secteur exposé au bruit (art. 31 OPB) du trafic routier (annexe 3 OPB) et du trafic ferroviaire (annexe 4 OPB), les immissions du projet sur le voisinage et sur les bâtiments projetés liées aux nouvelles voiries (art. 7 et annexe 3 OPB), liées aux installations techniques (art. 7 et annexe 6 OPB) et liées à l'utilisation du parking (art. 7, annexe 6 OPB et norme SN 640 578).
- Eaux : potentiel effet de barrage des sous-sols à l'écoulement de la nappe, respect des contraintes de rejet pour l'évacuation des eaux.

Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50

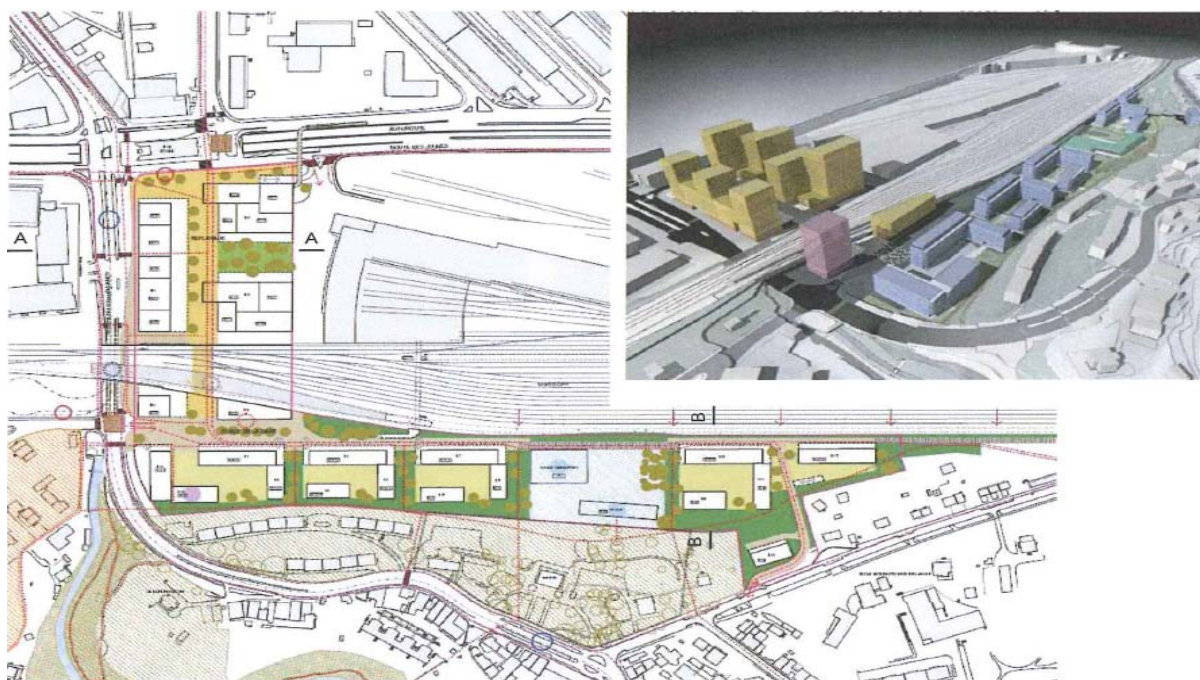


Etudes d'impact sur l'environnement étape 2 (RIE 2)

- Déchets et sites pollués : qualité des matériaux d'excavation, possibilités de valorisation sur site et filières d'élimination. Estimation volumes des déchets de démolition, matériaux d'excavation et déchets de construction ; identification des filières de valorisation/élimination.
- Nature : relevés de végétation, des arbres et des néophytes, bilan selon projet des aménagements extérieurs, abattages et plantations.

Présentation des mesures intégrées au projet et proposition de mesures de protection permettent d'assurer la compatibilité légale des projets. Synthèse des mesures et recommandations, cahier des charges pour SER.

Accompagnement du groupe de mandataires et conseils aux MO. Contacts réguliers et étroits avec les services spécialisés cantonaux.



Quartier de l'Adret Pont-Rouge, Lancy, plan d'ensemble



Quartier de l'Adret Pont-Rouge, Lancy, vue depuis le sud du site, lots A et lots B+C en chantier, décembre 2017
(photo : Laura Keller)

Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50